

La prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (AML/CFT) au sein des organisations non financières

OBJECTIFS

Cette formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent (AML) au sein des organisations non financières vise à vous familiariser avec les principes, la législation et les pratiques liées à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Après avoir suivi cette formation, vous serez en mesure de comprendre et d'appliquer les procédures AML dans le contexte de votre propre organisation.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- comprendre les principes et objectifs de l'AML ;
- appliquer la législation et la réglementation AML internationales et nationales ;
- identifier et évaluer les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ;
- mettre en œuvre des procédures efficaces d'identification et de vérification des clients ;
- reconnaître et signaler les transactions et activités suspectes ;
- mettre en place et maintenir des systèmes de contrôle interne pour garantir la conformité à l'AML.

RESUME

Catégorie:

- Compliance & audit

Niveau:

Avancé

Type de formation:

Formation en classe

Prix:

- Membre: € 550.00
- Non-membre: € 650.00
- Partner BZB: € 550.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **6h** général
- Assurances: **6h** général
- Compliance: **6h**

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- tous les employés responsables du conseil financier ou de la prestation de services aux entreprises ou aux clients ;
- les employés au sein d'organisations non financières qui sont confrontés à des transactions financières, à l'identification des clients ou à d'autres activités présentant un risque de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme ;

- les employés d'entreprises immobilières, de cabinets d'avocats, de bijoutiers, de concessionnaires automobiles et d'autres entreprises pouvant jouer un rôle dans les transactions financières;
- ...

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Contexte et objectifs
- Cadre réglementaire
 - Contexte international et national
 - Champ d'application
 - Définition
- Obligations des professions soumises
 - Exigences organisationnelles
 - Évaluation des risques
 - Obligations de vigilance générale
 - Conservation des données
 - Obligations de déclaration et collaboration avec les autorités
- Droits des professions soumises
- Paiements en espèces
- Sanctions
- Études de cas et exemples pratiques
- Conclusions

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** 1 journée de formation (6 heures de formation)
- **Heures :** 09:00 à 17:00
- **Lieu :** Febelfin Academy : Phoenix building, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

MÉTHODOLOGIE

Une « **Formation en classe** » se suit en présentiel en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...